



séminaire de formation  
**DES OFFICIERS DE SÉCURITÉ**  
école militaire [ ] février 2025

**présentation  
de la formation**

# L'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur

L'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur (IHEMI) intervient dans les domaines de la formation, des études, de la recherche, de la veille et de l'analyse stratégique en matière de sécurité intérieure, sanitaire, environnementale et économique ainsi que dans ceux intéressant la justice et les questions juridiques.

Les missions de l'Institut sont multiples :

- réunir des responsables de haut niveau, appartenant à la fonction publique civile et militaire ainsi qu'aux différents secteurs d'activité de la Nation, des États membres de l'Union européenne ou d'autres États, en vue d'approfondir en commun leur connaissance des questions de sécurité ;
- préparer à l'exercice des responsabilités des cadres supérieurs, français et étrangers exerçant leur activité dans les domaines de recherche couverts par l'Institut ;

➤ promouvoir et diffuser toutes connaissances utiles en matière de sécurité intérieure, sanitaire, environnementale, économique et de justice. À cette fin, il coopère avec les autres organismes chargés de la diffusion des savoirs en matière de sécurité nationale, de défense et de justice.

Dans les domaines relevant de sa mission, l'Institut peut conduire, seul ou en coopération avec d'autres organismes français ou étrangers, des études et des recherches. Il peut apporter son concours aux ministères et aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

En liaison avec le ministre chargé de l'Enseignement supérieur, il contribue à promouvoir les enseignements universitaires portant sur les questions de sécurité intérieure, sanitaire, environnementale, économique, de droit et de justice.

Enfin, l'Institut organise chaque année au titre de la formation plusieurs formations annuelles et des sessions régionales réservées aux jeunes.

## Objectifs du séminaire de formation

Le secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN), autorité nationale de sécurité, propose, diffuse et fait appliquer et contrôler les mesures nécessaires à la protection du secret de la défense nationale. Afin de renforcer la chaîne de sécurité du secret constituée par les officiers de sécurité, le SGDSN et l'IHEMI s'associent pour proposer cette formation.

- Formation aux fonctions d'officier de sécurité
- Approfondir et compléter la formation de ce public par une approche globale des enjeux de sécurité ayant trait à la préservation du secret de la défense nationale

- Favoriser les échanges dans le cadre d'une formation généraliste regroupant des profils d'expérience et d'origine géographique hétérogènes
- Encourager le dialogue entre les participants et avec les intervenants au plus près des préoccupations communes, en décloisonnant les univers professionnels

# Organisation pédagogique

**Durée:** 4 jours  
du mardi au vendredi fin de matinée

**Lieu:** École militaire - Paris

**Dates**  
du mardi 4 au vendredi 7 février 2024

**Les candidats sont choisis parmi un public de référence, à savoir des officiers de sécurité**

## Thème du séminaire

Animer la Chaîne fonctionnelle de protection du secret de la défense nationale (PSDN)

## Domaines abordés

- Les enjeux et cadre réglementaire de la PSDN
- La protection de l'organisme
- Le rôle et les missions de l'officier de sécurité
- Les menaces et vulnérabilités
- Le catalogue des emplois
- La gestion des habilitations
- La gestion des personnes habilitées
- La mention de protection « Diffusion Restreinte »
- La déclinaison dispositif OIV et PPST
- La compromission

**Les candidats admis à suivre le séminaire de formation des officiers de sécurité doivent assister à l'intégralité des activités proposées.**

## Conférenciers

Ce cycle s'appuie sur des experts de la protection du secret de la défense nationale et des praticiens (acteurs publics et privés), dont notamment :

- Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN)
- Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI)
- Ministère de l'Intérieur
- Ministère de la culture, du ministère de la Transition énergétique
- Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires
- Direction du renseignement et de la sécurité de la Défense (DRSD)
- Direction générale de la sécurité intérieure (DGSJ)

## Autoévaluation et évaluation

L'IHEMI attache une grande importance à la pédagogie mise en œuvre et au suivi des apprenants. Lors de leur inscription, au cours et à l'issue de leur formation, les participants seront invités à répondre à un court questionnaire d'autoévaluation et d'évaluation des interventions.

Des ateliers seront mis en place tout au long du séminaire en vue de favoriser les partages d'expertises et d'expériences.

*Les formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap. En fonction de la nature du handicap, la présence permanente d'un accompagnant pourra être requise.*

# Modalités de recrutement

**Session montée en association avec le SGDSN pour former aux responsabilités d'officier de sécurité.**

Session prévue pour **30 stagiaires**.

## Public concerné

Cette formation est conçue à l'intention des responsables de la protection du secret de la défense nationale, agents des services des hauts fonctionnaires de défense et de sécurité,

officiers de sécurité et leurs adjoints, du secteur public ou privé, et plus largement pour toute personne en charge des questions de protection du secret de la défense nationale.

Pour accéder à cette formation, chaque candidat doit bénéficier d'une habilitation au secret de la défense nationale.

Un certificat de sécurité devra être fourni dans le cadre du dossier de candidature.

# Droits d'inscription

**Les droits d'inscription à la formation des officiers de sécurité s'élèvent, pour les quatre journées de formation à :**

pour les candidatures issues des structures publiques et les candidatures libres des membres de la fonction publique

**600 euros**

pour les candidatures issues des entreprises ou des personnes privées

**900 euros**

**Les modalités de règlement des droits d'inscription sont précisées dans la convention.**

Les déjeuners, les déplacements aller / retour du domicile au lieu de la session ainsi qu'un éventuel hébergement sont à la charge des participants

**Formation professionnelle:** L'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur est habilité à percevoir des fonds au titre de la formation professionnelle.



Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur  
École militaire – Case n° 39 – 1 place Joffre – 75700 Paris 07 SP

Contact: département Intelligence et sécurité économiques

+33 1 76 64 89 99 / +33 6 47 47 27 72

Courriel : [os-ihemi@interieur.gouv.fr](mailto:os-ihemi@interieur.gouv.fr)

Site internet: [www.ihemi.fr](http://www.ihemi.fr)



**Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur**  
École militaire – Case n° 39 – 1 place Joffre – 75700 Paris 07 SP

**Contact:**

Département Intelligence et sécurité économiques

**Tél:** +33 1 76 64 89 99 / +33 6 47 47 27 72

**Courriel:** [os-ihemi@interieur.gouv.fr](mailto:os-ihemi@interieur.gouv.fr)



[www.ihemi.fr](http://www.ihemi.fr)